

DEMOGRAPHIE

Définitions des indicateurs et modes de calcul (pages 13 à 17)

Population totale : population pour une commune donnée aux recensements. Elle comprend celle des résidences principales, celle des habitations mobiles, des sans abris, des collectivités, des établissements pénitentiaires, des établissements internats ou centres militaires pour les habitants qui n'ont pas déclaré avoir une deuxième résidence.

Solde naturel = naissances - décès.

Solde migratoire = immigrations - émigrations.

Taux d'accroissement naturel = solde naturel / (Pm x n).

Taux d'accroissement migratoire = solde migratoire / (Pm x n).

Taux d'accroissement annuel moyen = $(P_n - P_0) / (Pm \times n)$

P_0 = population en début de période

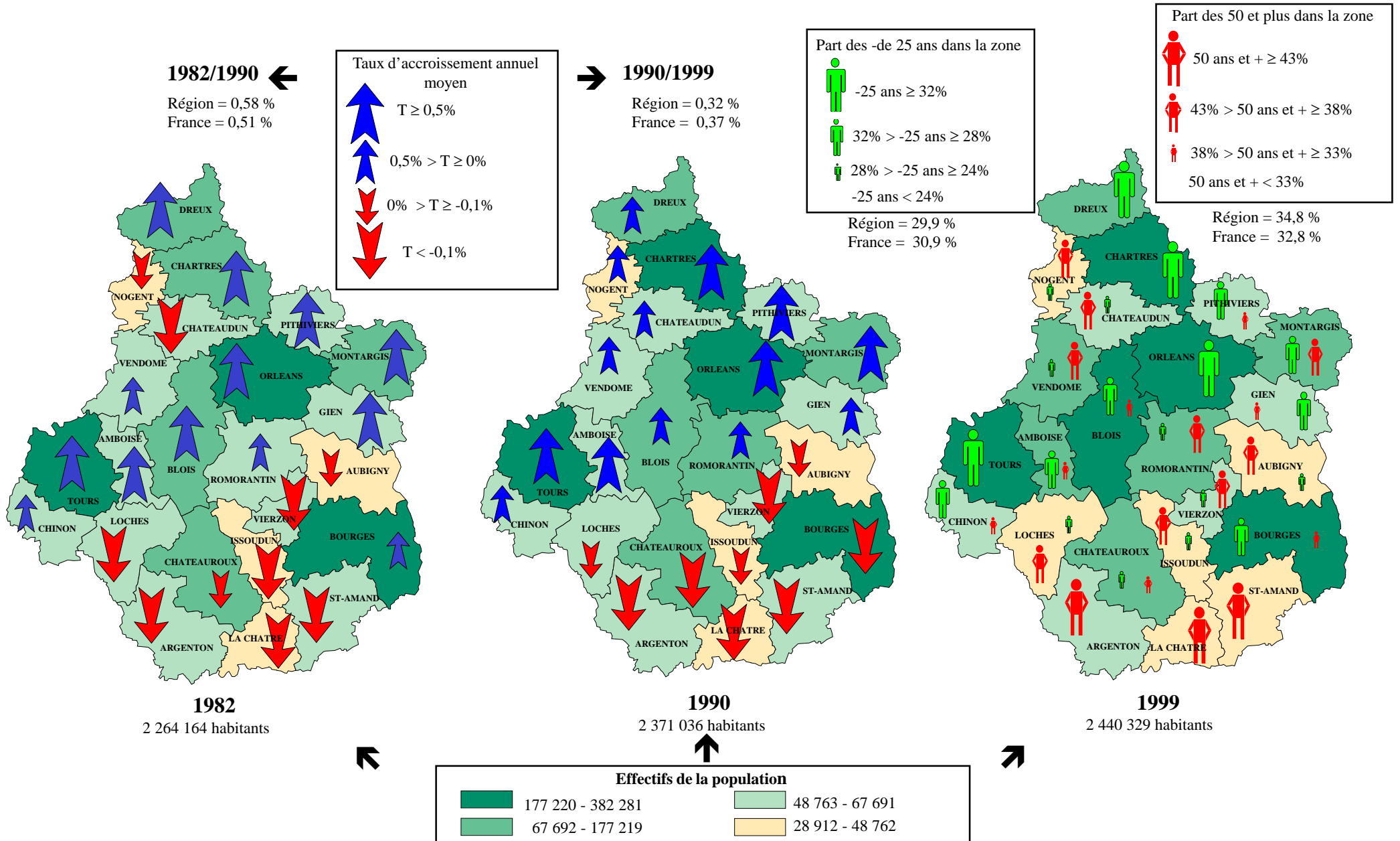
P_n = population à la fin de la période

n = nombre d'années de la période

Population moyenne (Pm) = $(P_0 + P_n) / 2$

Variation de la population = $P_n - P_0$

La population en région Centre et son évolution entre 1982/1990 et 1990/1999



DEMOGRAPHIE

4% de la population française en région Centre.

Avec ses 2 440 329 habitants en 1999, le Centre se situe au 9^{ème} rang des régions de France.

Un ralentissement du rythme d'accroissement de la population.

Entre 1990 et 1999, la population de la région Centre s'est accrue en moyenne de 0,32 % par an, rythme inférieur à celui de la France (0,37 %). Cet accroissement de la population s'est ralenti. Il était de 0,58 % par an entre 1982 et 1990.

Une accentuation du contraste démographique entre le nord et le sud.

Entre 1982 et 1990, la population a augmenté dans les zones traversées par la vallée de la Loire (de Chinon à Gien), dans les zones limitrophes de l'Ile-de-France (de Montargis à Dreux) ainsi qu'à Romorantin, Bourges et Vendôme.

Une différence importante apparaît entre ces trois aires géographiques et les autres zones où la population diminue : Nogent-le-Rotrou et Châteaudun au nord-ouest et le sud de la vallée de la Loire (excepté Bourges).

Entre 1990 et 1999, le contraste de l'évolution démographique s'accroît entre le nord et le sud. Sur les territoires de la vallée de la Loire (Romorantin inclus) et au nord de ce fleuve, toutes les zones enregistrent un accroissement de leur population.

En revanche, la population diminue dans toutes les zones du sud de la Loire.

Plus de 4 habitants sur 10 dans les zones situées sur la vallée de la Loire.

Les zones d'emploi situées sur l'axe ligérien (Chinon, Tours, Amboise, Blois, Orléans, Gien) regroupent 46,3 % de la population de la région. Les zones limitrophes de l'Ile-de-France (Dreux, Chartres, Montargis, Pithiviers) en rassemblent 19,9 %.

A l'exception de Bourges (7,4 %) et de Châteauroux (4,8 %), les zones du sud de la région sont beaucoup moins peuplées : 2,0 % au plus de la population régionale pour chacune d'elles.

Une population plus jeune dans la vallée de la Loire et les zones limitrophes de l'Ile-de-France.

La population est légèrement plus âgée dans le Centre qu'en France : 29,9 % de moins de 25 ans dans le Centre contre 30,9 % en France, 34,8 % de 50 ans et plus contre 32,8 %.

Des écarts importants existent entre les zones d'emploi :

- La population est plus jeune sur l'axe ligérien, dans les zones limitrophes de l'Ile-de-France et dans la zone de Bourges (part des moins de 25 ans supérieure à 28,0 %). Dans les zones de Dreux, Chartres, Orléans et Tours, la part des jeunes est supérieure à 32,0 %.
- Dans toutes les zones du sud de la Loire (hors Bourges et Châteauroux) et celles du triangle Nogent-le-Rotrou, Châteaudun et Vendôme la part des 50 ans et plus est supérieure ou égale à 38,0 %. Dans les zones d'Argenton-sur-Creuse, La Châtre et Saint-Amand-Montrond, la part des 50 ans et plus dépasse 43,0 % de la population totale.

Population totale en 1999 par zone d'emploi

Zones d'emploi	Population totale (*)	
	effectifs	%
Bourges	179 699	7,4
Vierzon	4 8766	2,0
Saint-Amand	48 187	2,0
Aubigny	37 776	1,5
Cher	314 428	12,9
Chartres	194 152	8,0
Dreux	120 298	4,9
Châteaudun	56 886	2,3
Nogent	36 329	1,5
Eure-et-Loir	407 665	16,7
Châteauroux	117 553	4,8
Argenton	49 806	2,0
Issoudun	34852	1,4
La Châtre	28928	1,2
Indre	231 139	9,5
Tours	379 742	15,6
Amboise	67 683	2,8
Loches	48 773	2,0
Chinon	57 805	2,4
Indre-et-Loire	554 003	22,7
Blois	177 282	7,3
Vendôme	68 014	2,8
Romorantin	69 672	2,8
Loir-et-Cher	314 968	12,8
Orléans	382 314	15,7
Montargis	114 614	4,7
Pithiviers	57 120	2,3
Gien	64 078	2,6
Loiret	618 126	25,3
Région Centre	2440329	100,0
France entière	58 518 395	-

(*) Population sans double compte

Modes d'accroissement de la population :
solde naturel et solde migratoire

Population totale en 1999

et

Taux d'accroissement naturel et migratoire

Taux d'accroissement naturel

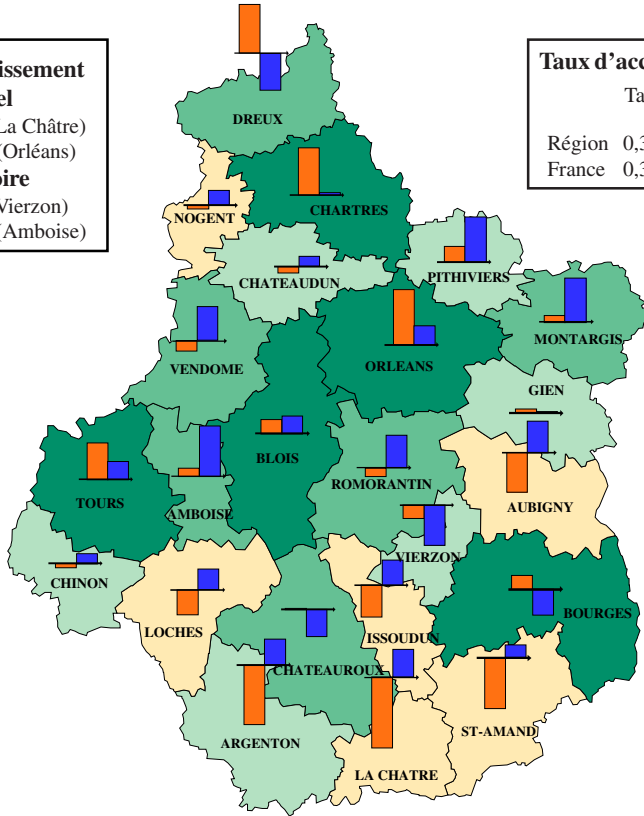
mini = -0,79 (La Châtre)
maxi = +0,62 (Orléans)

migratoire

mini = -0,45 (Vierzon)
maxi = +0,57 (Amboise)

Taux d'accroissement annuel moyen

	Taux	Dont	
		naturel	migratoire
Région	0,32 %	0,20 %	0,12 %
France	0,37 %	0,36 %	0,01 %



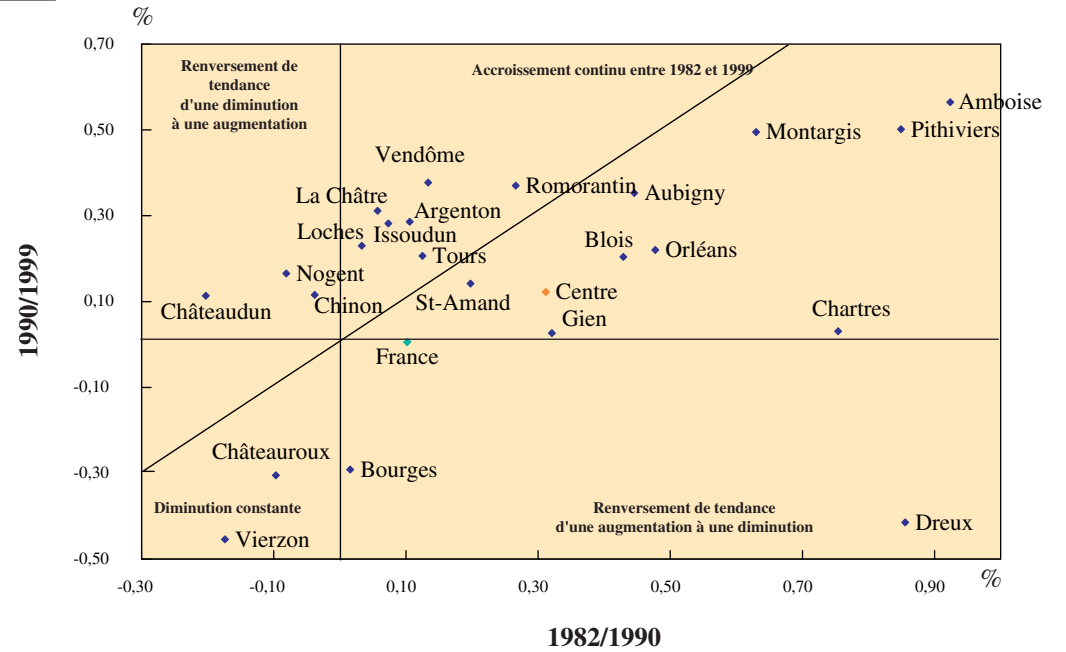
Population totale en 1999

	177 220 - 382 281
	67 692 - 177 219
	48 763 - 67 691
	28 912 - 48 762

Taux d'accroissement annuel entre 1990 et 1999



Taux d'accroissement migratoire
entre 1982/1990 et 1990/1999



DEMOGRAPHIE

Un fléchissement du solde migratoire en région Centre : perte d'attractivité.

Si le taux d'accroissement de la population entre 1990 et 1999 est de 0,32 %, 0,20 % sont imputables au solde naturel et 0,12 % au solde migratoire. Mais le taux d'accroissement migratoire s'est réduit de 0,19 points par rapport à la période 1982-1990. La dégradation du solde migratoire concerne essentiellement Dreux, Châteauroux, Vierzon, Bourges et Chartres.

Le solde migratoire : facteur de croissance de la population dans dix-neuf zones sur vingt-trois entre 1990 et 1999.

Le solde naturel est le principal facteur de croissance à Dreux, Chartres, Tours, Orléans, zones où la part des moins de 25 ans est la plus élevée. A Dreux, le solde migratoire négatif réduit très fortement la croissance de la population. Les zones d'Amboise, Montargis et Pithiviers bénéficient d'un solde migratoire positif, avec un taux d'accroissement migratoire annuel moyen supérieur à 0,50 %.

Le principal facteur de diminution de la population à Bourges, Vierzon et Châteauroux tient au solde migratoire. Dans les autres zones du sud de la Loire, l'excédent migratoire est loin de compenser le déficit naturel de la population.

Les migrations résidentielles : facteur d'accentuation du vieillissement naturel de la population.

Entre 1990 et 1999, la région accueille des personnes de 30 ans et plus. En effet, le solde migratoire de cette tranche d'âge est positif dans toutes les zones exceptées Bourges, Vierzon et Châteauroux. Seules, Tours et Orléans, zones universitaires, accueillent les jeunes de 15 à 29 ans.

Pour en savoir plus

Sur la Région

- J. Mondoloni, « Plus d'un tiers des habitants résident dans l'une des six principales agglomérations », Indicateurs de l'Economie du Centre, INSEE, n° 29, juin 2000.
- S. Héran, « Entre 1990 et 1999, la population du Centre augmente moins vite que 10 ans plus tôt », Indicateurs de l'Economie du Centre, INSEE, n° 31, février 2001.
- M. Perben, « 320 000 habitants du Centre vivaient en 1990 dans une autre Région », INSEE Centre Info, n° 106, mai 2001.
- « Les migrants sont jeunes, actifs et célibataires », INSEE Centre Info, n° 107, mai 2001.

Cadrage interrégional

- Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation continue (CCPR), travaux du groupe statistique pour l'évaluation (GSE), « Comment évoluent les disparités régionales en matière de formation et d'emploi des jeunes ? Premiers résultats ». Disponible sur le site <http://www.cereq.fr/cereq/gse>.
- M. Duée, « Recensement de la population 1999 - redéploiement de la population dans la plupart des régions », INSEE Premières, n° 728, juillet 2000.
- J-P Courson, C. Madinier, « Recensement de la population 1999 - La France continue de vieillir, le Nord-Pas-de-Calais reste la région la plus jeune », INSEE Premières, n° 746, novembre 2000.

Projections de la population jusqu'en 2030

- INSEE, « 2030 : L'ère des seniors », Unité démographie Etudes sociales, INSEE Centre Info, n° 111, septembre 2001.
- L. Omalek, « Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations », INSEE Premières, n°805, septembre 2001.

